

Le 04 juin 2024

Madame, Monsieur,

Il est de notre devoir de vous communiquer diverses informations concernant :

- l'emploi du temps de nos élèves durant les derniers jours de cette année scolaire,
- l'horaire des manifestations organisées pendant cette période,
- l'horaire des examens et des délibérations.

EXAMENS

Les examens de la seconde série seront organisés :

- à partir du lundi 10 juin pour les élèves du troisième degré;
- à partir du lundi 10 juin pour les élèves du deuxième degré;
- à partir du vendredi 14 juin pour les élèves du premier degré.

Ces examens prendront fin, au plus tard :

- le jeudi 27 juin pour tous les élèves.

DELIBERATIONS

Les résultats des délibérations seront communiqués via **Smartschool**. **Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.**

Classes	Communication des résultats	Horaire (au plus tôt, àpd)
Rhétoriques	Le vendredi 28 juin	18h00
5es Renan	Le vendredi 28 juin	16h00
5es Roodebeek	Le vendredi 28 juin	14h00
4es Renan	Le vendredi 28 juin	11h00
4es Roodebeek	Le vendredi 28 juin	13h00
3es Renan	Le lundi 01 juillet	15h00
3es Roodebeek	Le lundi 01 juillet	12h00
2es Renan	Le lundi 01 juillet	18h00
2es Roodebeek	Le mardi 02 juillet	13h00
1res Renan	Le mardi 02 juillet	18h00
1res Roodebeek	Le mardi 02 juillet	15h00

PRET DES LIVRES

La remise des livres scolaires au service du « prêt des livres » se fera du 25 juin au 04 juillet ; les élèves concernés seront priés de se présenter à l'école à l'heure indiquée suivant les modalités qui leur seront communiquées. Ils se doivent de quitter l'établissement dès la fin des formalités.

ACTIVITES

Les professeurs étant retenus par les derniers examens, les délibérations et les concertations, aucun cours normal ne pourra être proposé aux élèves du vendredi 28 juin au mardi 02 juillet inclus.

DISTRIBUTION DES BULLETINS, CONSULTATION DES COPIES ET REUNION DES PARENTS

Le mercredi 03 juillet, les élèves auront la possibilité de consulter leurs copies d'examens et, le cas échéant, d'avoir tous les renseignements utiles relatifs aux examens de passage.

- Les bulletins seront distribués à 8h30 dans chaque implantation.
- De 9h00 à 12h00, les élèves voyageront de classe en classe pour voir leurs professeurs qui, eux, se trouveront dans un local déterminé.
- Les consultations de copies et la distribution des bulletins sont accessibles uniquement aux élèves de l'AFB. Les parents sont eux invités à assister à la réunion des parents (de 15h00 à 18h00).
- Les professeurs travaillant dans les deux implantations feront la navette à la récréation de 10h30 suivant un schéma qui sera affiché à l'entrée de l'école.
- Tous les autres professeurs seront présents de 9h00 à 12h00 dans l'implantation dans laquelle ils enseignent.

Les élèves présents à l'école le matin seront autorisés à quitter librement l'école après la consultation de leurs copies d'examens.

REUNION DES PARENTS

Le mercredi 03 juillet, de 15h00 à 18h00, se tiendra en nos locaux de l'avenue de Roodebeek, une réunion parents/professeurs : les enseignants pourront être consultés une dernière fois avant les vacances au sujet des échecs encourus, du choix d'une option, d'une réorientation éventuelle.

Ils donneront, si ce n'est déjà fait, les conseils nécessaires pour présenter les examens de passage.

Les copies des examens de juin de votre enfant pourront également être consultées.

REGLEMENT DES ETUDES, ATTESTATIONS et RECOURS

Pour rappel, le règlement des études peut être consulté sur notre site www.afblum.be.

Date limite pour l'introduction d'un recours : le jeudi 04 juillet 2024 à 15h00 pour les délibérations de juin/juillet et le mardi 03 septembre 2024 à 15h00 pour les délibérations d'août.

EXAMENS DE PASSAGE

Pour rappel, il n'y a pas d'examens de passage en 1^{re} et en 2^e années.

Les examens de passage auront lieu suivant l'horaire repris ci-dessous ; ils seront organisés **dans les locaux de notre section Renan**.

Lundi 26 août	Mardi 27 août	Mercredi 28 août
de 08h00 à 11h00 : anglais*	de 08h00 à 11h00 : néerlandais*	de 08h00 à 11h00 : mathématique
de 11h00 à 12h30 : chimie	de 11h00 à 12h30 : histoire	de 11h00 à 12h00 : géographie
de 13h00 à 14h30 : biologie	de 13h00 à 14h30 : physique	
de 14h30 à 17h30 : français	de 14h30 à 17h30 : latin/grec/sciences éco./espagnol*	informatique de gestion et complément langue sur rdv

* la compétence orale peut être évaluée en dehors de ces heures

Conformément aux articles 3 et 7 du Règlement des études, « les examens de repêchage sont notés sur 100 » et « la condition générale de réussite est d'avoir obtenu **50 % dans chacune des branches notées** ».

Délibérations : le mercredi 28 août à partir de 13h30.

Communication des résultats :

- le jour même, à partir de 15h30, au fur et à mesure de l'avancement des délibérations, **via Smartschool**
- **aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.**

Les élèves devant présenter des examens de passage ou des travaux de vacances pourront profiter du prêt des livres pendant les vacances ; les modalités en seront précisées par les responsables.

Consultation des copies d'examens de passage : le jeudi 29 août, de 15h00 à 16h30, tant pour les élèves que pour leurs parents, à l'implantation de Roodebeek (y compris pour les classes de Renan).

SECRETARIATS

Les secrétariats de nos deux sections seront ouverts les 08 et 09 juillet (de 8h30 à 16h00) ainsi qu'à partir du 14 août (de 9h00 à 16h00 ; les mercredis, de 9h00 à 12h30).

RENTREE DES CLASSES

La rentrée des classes est fixée au **lundi 26 août 2024**, à 10h00 pour les élèves de 1^{re} année, et à 10h45 pour les élèves de 2^e année.

Elle est fixée au **jeudi 29 août 2024**, à 10h45, pour les élèves de 3^e année, à 11h35 pour les élèves de 4^e année et à 13h10 pour les élèves de 5^e et de 6^e années. Les cours seront suspendus à 14h50.

Nous espérons, Madame, Monsieur, que ces renseignements vous seront utiles et nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

D. Mazairac
Directeur adjoint

A. Duhem
Directrice

Je soussigné(e).....(nom, prénom)

père / mère / tuteur (*) de l'élève(nom, prénom)(classe)

déclare avoir pris connaissance du présent courrier relatif à l'organisation de la fin de l'année.

Date :

Signature :

Cet accusé de réception doit être dûment complété et remis à l'éducateur de votre enfant, pour le **jeudi 06 juin au plus tard**. Par avance, nous vous en remercions.